

L'ÉLECTEUR

FLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

ANNONCES NOUVELLES.

Propriétés à vendre. Ed Réaillard, écr.
Chaudière à vendre. J. Chaffour.
Voyage à la Pointe aux Trembles et St. An-
toine. Capt. H. Bergeron.
Maison à vendre. C. J. L. Lafauce.
Cottage à louer. — A. J. Auger.

QUEBEC, 13 SEPTEMBRE 1882.

Un projet du Gouverneur-General.

Depuis notre retour du Nord-Ouest, nous avons écrit une série d'articles sur cet immense territoire et son prodigieux développement. Nous avons raconté ce que nous avons vu, en toute franchise et de manière à renseigner ceux de nos compatriotes qui seraient disposés à aller se fixer au Nord-Ouest.

Comme tous ceux qui aiment sincèrement leur pays nous désirons arrêter le flot sans cesse montant de l'émigration aux Etats-Unis. Cependant nous ne voudrions pas faire croire à notre population de faibles à l'endroit de cette prodigieuse contrée; aussi, dans notre récit, nous nous sommes fait un devoir de ne rien cacher et de ne rien exagérer. Libre à ceux qui veulent s'y rendre de juger, si oui ou non ils doivent le faire.

Parmi les inconvénients que nous avons signalés à ceux qui désirent aller vivre au Nord-Ouest, nous avons parlé des frais considérables du transport. C'est là, en effet, le grand obstacle qui arrête notre population que le besoin, l'inconstance ou toute autre considération forcent de quitter notre province.

Tous ceux qui désirent l'extension et le développement de la race française, tous les patriotes qui ont à cœur de la voir conserver l'influence légitime à laquelle elle a droit au Canada, s'alarment de l'émigration toujours grandissante de nos compatriotes aux Etats-Unis. Où trouver le remède? Comment conjurer ce fléau? Telles sont les questions que se posaient nos hommes publics.

Eh bien! notre Gouverneur-General, dont on connaît le zèle et la sympathie pour les canadiens-français, a imaginé un plan qui lui fait autant d'honneur qu'il sera utile au pays. Connaisant les difficultés que nous avons fait connaître pour ceux qui désirent se rendre au Nord-Ouest, voici l'idée qu'il a eue et qu'il a communiquée à notre maire, l'hon. M. Langelier.

Afin de faire disparaître toute appréhension au sujet du prix des terres il se charge d'user de toute l'influence dont il dispose pour obtenir du gouvernement fédéral une certaine quantité de terres destinées à l'établissement d'une colonie de canadiens-français. Cela règle comme on le voit un point bien important. Reste la question des frais de transport qui sont assez élevés. C'est la seconde partie du plan de Son Excellence et celle qui exige le plus d'efforts de notre part.

Pour y faire face le Marquis de Lorne a suggéré une très heureuse idée, celle de fonder une société de colonisation, la Société de colonisation Et Jean Baptiste, dont la mission consisterait à prélever l'argent nécessaire pour payer les frais de déplacement des colons disposés à aller tenter fortune dans le Nord-Ouest.

Voilà en peu de mots l'idée du Gouverneur-General. Or, non-seulement elle est généreuse et patriotique, mais elle mérite la plus sérieuse attention de nos concitoyens. Nous espérons que la presse française et anglaise nous aidera à populariser cette pensée qui promet d'être si féconde en résultats pour notre Province. Car, ce n'est pas simplement une affaire pour je-

de la poudre aux yeux, mais bien une suggestion vraiment nationale.

Que les journaux comme les hommes d'affaires discutent le projet, que chacun fasse à M. le maire Langelier ses observations, mais surtout que tout le monde travaille, chacun dans sa mesure, à la réalisation de ce plan. En attendant nous remercions le marquis de Lorne de l'intérêt qu'il porte aux canadiens-français.

Le crédit-Foncier.

Les directeurs du "Crédit-Foncier Franco-Canadien" ont tenu leur assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le 17 août dernier, dans une des salles de la "Banque de Paris et des Pays Bas".

L'Assemblée Générale, journal financier publié à Paris, en donne un rapport complet et y consacre un article de fond.

Nous voyons que le bureau parisien s'est occupé surtout d'élever le taux de l'intérêt. On a décidé de renoncer au privilège de 50 ans, garanti par la Charte, afin d'obtenir plus facilement cette augmentation de l'intérêt.

Une résolution à l'effet que la société cesserait complètement ses opérations si elle n'obtient pas de prêter à 7 pour cent et quelque chose de meilleur a été adoptée à l'unanimité.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les remarques de l'Assemblée Générale.

On va voir que l'attitude des libéraux au sujet du Crédit-Foncier est complètement endossée par un journal dont on ne pourrait mettre en doute l'indépendance et la compétence sur un pareil sujet:

"La Banque de Paris, de son propre aveu, désire rentrer dans le droit commun. Or, quel est le droit commun? La liberté du taux de l'intérêt."

"Ainsi, voilà où aboutissent ces magnifiques projets de réforme!"

"Le Canada, disait-on à qui voulait l'entendre, gémit sous le poids d'un fléau, le plus grand des fléaux sociaux, l'usure."

"Quelques sociétés de trust and loan anglaises, écossaises, ou même canadiennes, ont bien réagi, dans une certaine mesure, contre cet effroyable mal, mais elles sont encore éloignées du but qu'elles se sont proposé, parce qu'elles n'ont pas trouvé le véritable remède. Or, voici ce remède, c'est nous qui l'apportons; nous sommes vos sauveurs: on prêter à 6 0/0, amortissement compris; c'est parfait, magnifique, adopté, entendu!"

"Mais, patatra, ce n'est plus ça! une crise survient en France, maligne il est vrai, désastreuse admettons le, et puis plus rien! Cette Banque de Paris et des Pays Bas, cette puissance incontestée, ce colosse, arrête à ses débuts, alors qu'elle est en plein fonctionnement, une affaire que chacun s'accordait à considérer comme en marche pour la vie. Le moment n'est pas propice pour émettre des obligations, soit! mais le capital est là, il n'y a qu'un quart d'appel, pourquoi ne continue-t-on pas avec les trois autres quarts?"

"C'est étrange; nous pensions qu'une institution comme la Banque de Paris, ne reconnaissait à aucun obstacle de ce genre la force de l'émouvoir; tout le monde pensait ainsi, et voilà qu'une bagatelle de quelques millions l'embarasse: étrange, étrange!"

"Et pourtant, on a pu constater par les rapports, bilans et comptes, soumis à l'assemblée générale de la Banque de Paris, qu'elle n'avait aucunement subi les atteintes de la crise, ce qui n'avait rien d'étonnant puisqu'elle se tenait toujours en dehors des hasards de la spéculation."

"Alors, si la Banque de Paris et des Pays Bas n'a aucunement souffert du krach, il faut donc chercher ailleurs les raisons de l'arrêt des opérations du Crédit foncier franco-Canadien: car il n'est pas admissible qu'une maison comme celle-là, en possession de tous ses moyens, puisse se trouver gênée par la difficulté d'émettre pour cinq, dix ou vingt millions d'obligations."

"Elle ne pouvait pas demander 20 millions au public, elle n'avait qu'à les demander à sa caisse."

"Non, après avoir beaucoup obtenu du Canada, on veut obtenir plus encore, voilà le secret de tous ces attermoissements. Et voilà aussi le secret que l'on cherchait l'autre jour pendant l'assemblée, de l'hostilité rencontrée là-bas chez ceux-là mêmes qui eussent été le mieux disposés à aider le Crédit foncier s'il avait suivi la voie qu'il s'était choisie lui-même."

"Toutes les résolutions du conseil, tant pour l'assemblée ordinaire que pour l'assemblée extraordinaire, ont été votées à l'unanimité."

ACTUALITES

L'encombrement des matières nous oblige à mettre de côté, pour ce numéro, nos dépêches télégraphiques habituelles.

Quant aux nouvelles d'Egypte, elles nous semblaient être si insignifiantes depuis quelques jours que nous n'avions pas cru devoir les rapporter.

Tout semblerait indiquer néanmoins que l'on est sur le point d'engager par là-bas une bataille décisive, au sujet de laquelle nous tiendrons nos lecteurs au courant en temps et lieu.

Le Progrès de Valleyfield vient d'entrer dans sa cinquième année d'existence. Nous nous exprimons, à cette occasion, de présenter à notre confrère nos meilleures félicitations, et l'assurons que nous ferons toujours des vœux pour qu'il ne rencontre, partout et toujours, que les succès qu'il mérite du reste à si juste titre.

Un certain nombre de jeunes gens de Québec qui passent l'été à l'île d'Orléans, ont donné hier soir, à l'hôtel Lizotte, un bal magnifique auquel ils avaient convié l'élite de la société de Québec.

M. Lanthier, député de Soulanges, n'est pas mort, comme l'ont annoncé tous les journaux.

Il n'est que malade, et l'on a espoir de le voir se rétablir.

Un de nos amis a laissé Québec hier après midi pour assister à ses funérailles.

Le Courrier de Montréal publie pres qu'en entier l'article de la Gazette de Montréal et endosse toutes les remarques de l'organe conservateur anglais.

Le Canadien discute, lui aussi, l'article de la Gazette.

Notre confrère paraît être autorisé à repousser les insinuations de M. Thos. White et à expliquer la position de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Le Canadien ne nie pas que le chef de l'exécutif ait refusé de signer l'ordre en Conseil ratifiant la décision des arbitres sur la réclamation McGreevy. Il se contente à ce sujet d'une remarque que nous approuvons fort du reste:

"Le lieutenant-gouverneur, dit-il, a des responsabilités et des devoirs qu'il ne perd pas de vue, nous en avons la confiance. Le premier ministre et ses collègues en ont aussi, et à l'égard de la province dont ils sont les défenseurs jurés, et à l'égard des individus dont ils sont tenus de respecter les droits."

Quant à ce qui concerne le remplacement de M. Chapleau par M. Mousseau, voici ce qu'en dit le Canadien:

"Maintenant, en ce qui concerne le départ de M. Chapleau, nous sommes en mesure de dire, sans crainte d'être démenti, que l'ex-premier ministre a sollicité avec instance l'honneur de faire parler du gouvernement de Sir John A. McDonald, honneur que, du reste, il avait ambitionné et recherché après les élections fédérales de 1878. Si ce départ a causé des déceptions, il est injuste et déloyal d'es-

sayer à en faire porter le fardeau au lieutenant-gouverneur.

M. Chapleau a donné sa démission: le lieutenant-gouverneur l'a acceptée, comme c'était son devoir.

M. Chapleau a recommandé à Son Honneur d'appeler M. Mousseau à former un cabinet: le lieutenant-gouverneur a accédé à cette recommandation, comme c'était encore son devoir.

C'est donc M. Chapleau qui est directement responsable du choix de M. Mousseau.

Ce qui nous amuse en tout cela c'est de voir les efforts que l'on fait dans certains quartiers pour se soustraire à la responsabilité de l'avènement de M. Mousseau.

Et ce qui nous épate encore d'avantage c'est de voir la Gazette dénonçant le gouvernement, et le Canadien chargé de le défendre.

Que les rôles changent vite dans notre politique provinciale!

Il y aura réunion du cabinet fédéral à Ottawa, vendredi.

On dit que le gouvernement fédéral a l'intention d'établir une communication entre l'intercolonial et la rive nord du St. Laurent, en engageant un bateau qui ferait le service entre la Rivière-Ouelle et la Malbaie, à toutes les saisons de l'année.

C'était hier le jour fixé pour la mise à l'encre du droit de traverse entre Québec et Lévis, pour l'espace de neuf ans.

La corporation avait fixé le minimum à \$2,000 mais grâce à la compétition elle a obtenu \$5,820.

L'acquéreur et l'ancienne compagnie.

M. le consul Lefavre est à Québec.

L'hon. M. Mousseau est arrivé ce matin à Québec.

Sir Hector Langevin est parti pour Ottawa.

Le Marquis de Lorne et la Princesse Louise arriveront à San Francisco demain matin. Son Excellence a manifesté le désir de n'être l'objet d'aucune démonstration pour le moment. La réception officielle n'aura lieu qu'à son retour de la Colombie.

Le parti vice-royal s'embarquera immédiatement à bord du vaisseau de guerre anglais "Comus" pour la Colombie.

Un article du Courrier du Canada sur l'encombrement des professions libérales, et recommandant aux parents de diriger leurs enfants vers d'autres professions et "d'en faire des ingénieurs, des arpenteurs, des mécaniciens, sculpteurs, des peintres, des graveurs, enfin des artistes en mille branches d'arts et d'industrie" a été fort apprécié par la presse anglaise et française de la province.

LES REFORMES JUDICIAIRES

Proposées par la Commission de Codification des Statuts.

(Suite.)

Mais s'il y a anomalie dans l'appel au Conseil Privé à raison de ce que les juges de ce tribunal sont étrangers à notre pays et ignorants de nos lois, comme l'allègue Monsieur le commissaire, cette anomalie se rencontre aussi dans l'appel à la Cour Suprême lorsqu'il s'agit de questions autres que celles provenant de l'application et de l'interprétation des lois du Parlement fédéral. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'un procès ressortissant du droit commun dans les provinces de Québec et de Manitoba, ou des lois statutaires de ces deux

provinces, les juges de la Cour Suprême choisis dans les provinces autres que ces deux provinces sont aussi étrangers à ces lois que les membres du Conseil Privé.

De même, lorsqu'il s'agit de procès ressortissant du droit anglais en force dans les autres Provinces de la Confédération, ou des lois statutaires de ces autres provinces, les parties concernées dans ces procès peuvent également alléguer que les juges de la Cour Suprême choisis dans la Province de Québec sont jusqu'à un certain point étrangers à ces lois.

Ces raisons ne sont point dénuées de fondement, et leur considération est propre à faire étudier de nouveau par le Parlement fédéral la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux restreindre la juridiction de la Cour Suprême seulement aux causes dans lesquelles on conteste la constitutionnalité de lois passées par la Législature d'une province de la Confédération, et aux causes ressortissant des lois du Parlement fédéral. Ce champ serait encore assez vaste, comprenant tout ce qui est du ressort de nos lois criminelles.

On ne manque pas de respect, envers la Cour Suprême en disant que notre Cour d'Appel est aussi compétente qu'elle pour juger des causes naissant du droit local de notre Province. Et comme je l'ai déjà dit, l'objet de l'appel n'est pas de rechercher un jugement d'une infailibilité certaine, mais d'obtenir la plus grande somme possible de raisons propres à convaincre les parties litigantes, et à créer une jurisprudence stable et suffisante pour le bien être de la société. Or, les appels à la Cour Suprême et au Conseil Privé ne contribueront jamais à affermir cette jurisprudence, et ne feront plutôt que détruire cette autonomie judiciaire que le parlement britannique a cherché à conserver par l'acte de la Confédération.

Du moment que l'on adoptera dans la Province une organisation judiciaire dont le fonctionnement aura pour effet de mettre en péril cette autonomie judiciaire de la province de Québec, autant vaudra pour nous avoir l'union législative.

Malgré l'ampleur des pouvoirs de nos tribunaux, je trouve qu'il y a une lacune dans l'administration de la justice. Il nous manque la Pétition de Droit, ou le mode de procéder pour le recouvrement de sommes dues par Sa Majesté, représentée par son Gouvernement, qui quelque fois ne paie pas ce qu'il doit, et qui trop souvent paie ce qu'il ne doit pas.

Vous prétendez avoir une juste réclamation contre le gouvernement. Inutile de demander ce que vous croyez vous être légitimement dû s'il ne plaît pas à l'exécutif d'en recommander le paiement. Il est bien vrai que les membres de l'exécutif sont supposés être des hommes qui ne commettent jamais d'injustices au nom de Sa Majesté, mais encore faut-il que vous ayez leur bonne grâce. Si vous êtes un adversaire politique, par exemple, votre compte pourrait bien ne pas paraître aussi légitime que celui de votre voisin qui est un ami politique des ministres, ou un ami des amis des ministres. Puis il y a les influences, les pourboires, les pots de vin, les croquignoles, comme l'a dit un de nos spirituels vétérans de la politique.

En vain direz-vous qu'il y a des juges à Berlin; les juges de Berlin ne vous entendent pas.

Mais, dira-t-on, si l'exécutif ne vous rend pas justice, vous avez la plainte devant la Législature, l'interpellation au gouvernement en session, de la chambre en face des représentants du peuple. Oui, en voilà une fiche de consolation! Si vous, créancier, vous attendez après l'efficacité de ce recours pour mettre du pain dans la huche, vous pouvez vendre votre huche pour acheter du pain.

Que l'on donne la Pétition de Droit: que le créancier du gouvernement puisse faire valoir ses droits devant les tribunaux de justice, et non devant le tribunal politique de l'exécutif. Eh quoi! le gouvernement, lui, au nom de Sa Majesté ou de ses officiers, peut poursuivre devant les tribunaux du pays les sujets qui lui sont endettés, et ces derniers n'auront pas la même faculté si c'est le gouvernement qui leur doit! C'est une injustice anormale.

La procédure devant les Cours d'Appel Supérieure et de Circuit, peut être améliorée considérablement, et de manière à accélérer la marche des procès, tant en diminuant sensiblement les frais. Les mo-

ifications à apporter sur ce sujet diminuées... Car il est urgent de dégrèver nos tarifs.

DES VISITEURS DISTINGUES.

Leur réception par Son Honneur le Maire.

Un char spécial amenait hier matin à Québec nombre d'étrangers de distinction, tous des Etats-Unis, et comprenant l'ex-gouverneur Alexander H. Rice, l'hon. W. A. Russell, membre du Congrès; le col. R. M. Pulsifer et M. E. B. Haskell, propriétaire du Herald de Boston; M. E. W. Dennison, marchand; le général Eben Sutton, manufacturier; M. Warren F. Daniels, de Franklin, N. H.; M. J. Willard Rice, de Boston; M. Geo. W. Russell, de Lawrence, Mass.; et M. Léopold Morse, de Boston, membre du Congrès.

Immédiatement après le déjeuner, au St. Louis, Son Honneur le Maire Langeleur sollicita la faveur de leur être présenté et leur souhaita la bienvenue au nom de la ville.

Sur invitation spéciale et grâce à l'obligeance de M. J. U. Gregory, du département de la Marine et des Pêcheries, et du capt. Benjamin Trudel, chef de la police riveraine, l'on se rendit ensuite à bord du petit steamer Dolphin pour une excursion dans le port et aux alentours. Le bassin de radoub, les chutes Montmorency et les travaux du havre furent successivement passés en revue, pour le plus vif intérêt de nos visiteurs.

Dans l'après-midi l'on se rendit sur la ferme du col. Rhodes, et hier soir M. le conseiller Russell donnait un dîner de circonstance à ses hôtes, dîner auquel assistaient, outre ceux ci-dessus nommés, nombre d'entre nos notabilités québécoises.

AGRICULTURE.

LA RÉFLEXION ET L'ORDRE CHEZ LE CULTIVATEUR.

(Gazette des Campagnes.)

Le travail manuel n'est pas le seul de voir du cultivateur; il a des devoirs religieux, moraux et sociaux à remplir. Faire des progrès dans la conduite de ses affaires est une bonne chose; perfectionner ses facultés intellectuelles est une chose encore meilleure.

Il faut d'abord apprendre à raisonner et à calculer juste. Il est une classe de gens chez qui ces facultés manquent; ils se lèvent matin, se couchent tard, travaillent fort, et ne cessent pas néanmoins d'être dans une constante pauvreté. Ces gens là travaillent sans méthode, sans ordre, sans régularité, et conséquemment sans succès.

Le moyen de réussir, c'est la réflexion, le calcul. Voyez ce que vous avez à la boucher, semer, herser, sarcler, récolter, et mettez vous à l'ouvrage en vous guidant sur un plan d'opérations que vous aurez tracé d'avance, soit dans votre mémoire, soit sur le papier. Non seulement faites tout ce qu'il y a à faire, mais faites-le le mieux possible et au temps convenable. Ne commencez pas plusieurs ouvrages à la fois pour les laisser à ensuite; car ce serait folie de commencer un ouvrage pour le laisser à moitié fait, et d'en prendre un autre non par nécessité, mais par caprice; un ouvrage commencé doit être terminé avant d'en prendre un autre.

L'ordre, dans une ferme, est de première nécessité. Il y a des cultivateurs qui sont d'une extrême négligence à ce sujet; en jetant les yeux sur leurs fermes, vous vous en convaincrez, car rien n'est à sa place, tout y est en désordre. Leurs voitures ne sont point à l'abri; leurs instruments aratoires sont à traîner ça et là, exposés à être cassés ou avariés par le mauvais temps; les charrettes à foin, les herbes, les traîneaux entourent les maisons et sont un sujet d'embarras dans le service de la ferme; on trouvera toujours un instrument ou une charrette là où l'on n'en est servi la dernière fois. Le remède à ce désordre, serait d'avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place: une faux ne doit pas passer l'hiver sur un pommier ou un arbre quelconque; une voiture ne doit pas passer l'été sur le côté du chemin.

Si vos voisins réussissent mieux que vous quant à la culture de leur terre, examinez avec soin leur manière d'opérer. Ne supposez jamais que vous cultivez mieux que les autres, et qu'on ne peut vous en montrer. Associez-vous au cercle agricole établi dans votre paroisse, car dans les réunions de chaque mois, vous aurez à votre disposition quelque chose à apprendre si chaque membre a soin de faire part de ses expériences agricoles à ses confrères. Profitez de ce que vous y apprendrez pour faire mieux à l'avenir.

Lisez, étudiez et réfléchissez. Tout cultivateur doit s'abonner à un journal d'agriculture. Ce n'est pas assez de s'y abonner, ce n'est pas assez de le lire, il faut l'étudier et le conserver avec soin pour que vos enfants, lorsqu'ils seront en état de le comprendre, puissent profiter des conseils et des utiles renseignements que l'on ne manque pas d'y trouver.

A TRAVERS LA VILLE

AUX URSLINES.—La retraite annuelle des élèves est commencée depuis hier au monastère des Ursulines.

TRAVERSEE A L'ILE D'ORLEANS.—Les voyages qui se faisaient tard dans la soirée tous les mercredis soirs, sont discontinués à partir d'aujourd'hui.

A QUI LA FAUTE.—La presse française de Québec n'a pas été invitée à l'excursion faite samedi dernier par la compagnie du chemin du Lac St-Jean.

CHANGEMENT D'HEURES.—Le vapeur Montmagny laissera désormais son quai, à 3 heures de l'après-midi, au lieu de 4 heures, tel que dans le courant de l'été.

CERCLE CATHOLIQUE.—Ce soir, à 8 hrs, conférence par le Rev. M. Paquin O. M. I.

Les membres sont priés d'y amener leurs amis.

COMPTABLE.—On parle de M. J. C. Cloutier, professeur, comme devant être nommé comptable de la corporation à la place de M. Walsh, démissionnaire.

EXPOSITION DE MONTREAL.—Le maire de Québec et le maire de St Sauveur ont accepté l'invitation qui leur a été faite d'assister au banquet donné à Montréal, lors de l'ouverture de l'exposition.

INDUSTRIE.—Des capitalistes américains ont loué une bâtisse qui se trouve située près de celle de la douane, en cette ville. Ils doivent y établir une manufacture de différents objets qu'ils fabriqueront avec de l'amiant.

TRAVERSEE RAPIDE.—Le Parisien est arrivé à Liverpool, dimanche dernier, le 10. Il a fait sa dernière traversée transatlantique en 7 jours, 19 heures et 34 minutes, y compris les arrêts à Rimouski, à Merville, etc.

ASSEZ ÉTRANGE.—Un confrère raconte qu'on a retrouvé le cadavre du capitaine Sanset qui s'est noyé il y a quelques jours à Sorel.

Il ajoute que lorsqu'on a ramené le cadavre sur la terre ferme, il tenait encore à la main sa pipe avec laquelle il fumait alors (sic.)

MORT SUBITE.—Un M. Ferdinand Drouin, calfat, demeurant dans la rue St Ours à St-Roch, est tombé malade à trois heures l'avant dernière nuit et est mort, quelques heures après. Il n'a eu que le temps de recevoir le prêtre et le médecin.

Drouin était âgé de 60 ans.

ASSAUT.—Deux hommes se sont pris de querelle sur la rue de la Fabrique, dimanche matin vers une heure. L'un d'eux a été cruellement maltraité par son adversaire. Si l'on en juge par la quantité de sang qui couvrait le trottoir, il a dû en effet recevoir plusieurs blessures sérieuses.

RETRAITES.—La retraite annuelle des élèves du grand Séminaire de Québec est commencée samedi dernier.

Le prédicateur est le R. P. Fiévez, rédemptoriste.

La retraite des élèves du Petit-Séminaire commence aujourd'hui.

M. l'abbé D. Lavéque, sulpicien, prêchera cette retraite.

UN VOL.—Deux bœufs, un noir et un blanc, sont disparus l'avant dernière nuit de Maizerets, ferme du séminaire, à la Canardière.

Marques distinctives: Ils ont la lettre E écrite sur la croupe, et sous le

poitrail le dessin d'une croix. On a raison de croire qu'ils ont été enlevés par des voleurs.

La police en a été informée.

ACCIDENT.—Un jeune homme de Lévis, du nom de Hercule Bégin, a été victime d'un accident qui, s'il n'enraine pas des conséquences dangereuses, est du moins des plus pénibles pour lui. Ce jeune homme était à chasser dans les bois il y a quelques jours avec un vieux fusil tout détraqué, lorsque tout à coup, à une décharge un peu forte, cette arme antédiluvienne fit explosion dans ses mains, lui emportant plusieurs doigts. Le patient est sous les soins d'un chirurgien d'expérience.

UNE SPLENDIDE RECOLTE.—M. Joseph Roy, gérant de la ferme de l'Asile de Beauport, a un magnifique champ de tabac; il en est dont les feuilles mesurent quarante trois pouces de long sur vingt-cinq pouces de largeur; il a aussi de superbes champs d'avoine; on a mesuré des épis d'avoine de vingt et un pouces de longueur et chaque épi contenait de cent dix à cent treize grains; l'année dernière, avec deux minots de semence de cette même avoine, M. Roy en a récolté cent quatre-vingt-six minots.—Du Canadien

BRIGADE DU FEU.—Le maire de Québec a notifié les autorités civiles de St Sauveur qu'à l'avenir les hommes de la brigade du feu de notre ville n'iraient plus à St Sauveur, à moins de nouveaux arrangements.

On ne connaît pas encore au juste quels seront ces nouveaux arrangements. On croit cependant que la Corporation exigera que la brigade soit payée annuellement au lieu de ne l'être qu'à chaque incendie, comme cela existe actuellement.—Nouveliste.

MUSICAL.—Nos lecteurs n'oublient pas, nous en sommes convaincus, que le virtuose F. Jehin-Prume donne ce soir son Concert d'adieu, à la salle de musique, assisté de Madame Prume, du pianiste de S. A. R. la Princesse Louise monsieur Oliver King, et du Septuor Haydn. Le programme, que nous avons sous les yeux, nous promet une soirée musicale d'un éclat inaccoutumé qui ne fera que rendre plus vif le regret que nous éprouvons d'apprendre que l'incomparable violoniste quitte définitivement le Canada pour se rendre à Paris.

LE MORMONISME AU CAP BLANC.—Il paraît qu'une femme, retour d'une absence de dix ans, a été désagréablement surprise en revenant chez elle, au Cap Blanc, ces jours derniers. L'on jugera de sa stupéfaction quand nous aurons dit qu'elle trouvait une nouvelle et légitime épouse dûment installée avec son seigneur et maître au foyer conjugal. De là tapage, tumulte et crise de nerfs des mieux conditionnées. Le mari infidèle est en fuite et la police est à sa poursuite.

La morale qui se dégage pour les femmes de cette courte histoire est qu'il est souverainement imprudent de laisser les maris à une solitude par trop prolongée, encore plus de s'absenter durant dix ans.

LA TRAVERSE DE LEVIS.—Tel que déjà annoncé, le droit de traverse entre cette ville et Lévis, pour les prochains neuf ans, a été vendu hier aux enchères à l'Hôtel-de-Ville. Le premier prix offert a été \$2,000 et pendant quelques instants la lutte fut assez chaude, les principaux compétiteurs étant la Compagnie actuelle, M. Couture, de Lévis, M. Siros, notaire, agissant pour une autre personne, et M. Farmer, de Trois-Rivières. Ce droit fut finalement adjugé à M. Farmer pour la somme de \$5,820. Les conjectures, on se l'imagine, allaient leur train quand à la personne en faveur de qui cette vente avait été opérée. Quelques-uns n'étaient pas même loin de croire que la main de fer de M. Sénécal, s'appesantissant de tous côtés, n'avait pas été étrangère à ces manipulations, lorsque l'on apprit enfin que la vente avait été tout bonnement effectuée par M. Farmer pour la Compagnie faisant le service actuel entre les deux villes.

UNE SOIREE D'ADIEU.—L'une de ces jolies et agréables réunions, dont le retour est toujours saisi avec un redoublement de plaisir, avait lieu hier soir au Mountain Hill House. Pour tout dire, ils s'agissait d'un banquet organisé par un cercle d'amis et donné à M. L. A. Bergévin, le héros de cette fête et l'un de nos jeunes marchands les plus énergiques et les plus avantageusement connus de la Basse-ville, à l'occasion de son prochain mariage.

Pour qui connaît la généreuse hospitalité de M. Dion, propriétaire du Mountain Hill, inutile de dire avec quelle affabilité tous ces jeunes gens furent reçus, et quelle table somptueuse et abondante leur avait été préparée.

Une adresse de circonstance fut lue au titulaire de cette soirée par M. J.

E. Prince, adresse à laquelle M. Bergévin répondit en terme on ne peut plus choisis et appropriés, et immédiatement après l'on se mettait à table, fermement décidés à faire honneur à la bonne chère de l'hôtel. Nombre de toasts furent proposés et bus avec un enthousiasme facile à s'imaginer. La liste des santés était déjà passablement épuisée et la nuit assez avancée, lorsque l'on passa au salon où cette belle fête se termina avec chant, musique, etc.

Il n'y avait qu'une voix au départ pour souhaiter qu'un autre célibataire, abandonnant bientôt nos rangs, nous donne à une courte date l'occasion de nous réunir de nouveau en semblable et heureuse circonstance.

LE SCANDALE DU JOUR.

Les journaux de New-York du 8 septembre nous communiquent les détails qui suivent relativement au crime Davidson, crime qui a créé une si grande sensation dans les cercles haut placés de la métropole américaine:—

"L'avortement est un acte criminel et inhumain très commun à New-York, mais dont les auteurs réussissent presque toujours à garder l'incognito. Un policeman ou un chiffonnier trouve le corps d'un enfant né avant terme dans un baril à ordures ou dans le ruisseau de la rue; ça se voit presque chaque jour. Le fait est rapporté pour la forme au coroner, le petit corps est enfoui dans la terre ou livré au scalpel, et il n'en est plus question. Une inadvertance incompréhensible est cause que, contre la coutume, les personnes impliquées dans le dernier avortement découvert en cette ville se sont trahies elles-mêmes. Au corps du délit, trouvé par un accident de la marée, était jointe la signature, pour ainsi dire, d'un de ceux qui l'ont perpétré. Dans l'après-midi de jeudi, un employé de la Iron steamboat Company a remarqué une boîte à cigares flottant près du pier no 1, et a eu la curiosité de la retirer de l'eau et de l'ouvrir. La boîte à cigares contenait une boîte à savon et une boîte à allumettes, toutes deux en pierre, du genre employé dans les hôtels, plus une feuille de papier gris d'emballage, dans laquelle était enveloppé le corps d'un enfant né avant le terme dont la tête était écrasée.

"L'auteur de la trouvaille s'est empressé de la porter à l'inspecteur de police Byrnes qui, après avoir séché la feuille de papier, y a déchiffré les mots suivants, tracés au crayon: "George L. Davidson, chambre 121, hôtel de la Cinquième Avenue."

"L'inspecteur s'est rendu dans cet hôtel, a appris d'un commis que M. George Davidson et sa femme occupaient depuis quelques jours la chambre 121, que la boîte à savon et la boîte à allumettes de leur cabinet avaient disparu, et que les deux époux étaient en ce moment dans leur chambre, la femme malade et alitée.

"Ces renseignements ne pouvant laisser aucun doute à l'inspecteur de police, il a fait mander M. Davidson dans le bureau du commis sous un prétexte quelconque, et lui ayant mis sous les yeux les preuves accablantes réunies contre lui, il en a obtenu sans peine l'édifiante histoire dont voici la substance:

"George Davidson, résident du comté de Westchester, appartient à une famille riche et très bien posée. Il y a six semaines, il a épousé une jeune fille du même monde que lui, Mary Baldwin, fille de l'ex-juge Baldwin, de la cour suprême du New-Jersey, demeurant à Paterson. Après le mariage, les nouveaux époux ont voyagé au Canada et dans le nord de l'Etat de New-York, mais la jeune femme ne goûtait pas les distractions du voyage; elle était dans un état de grossesse très avancé, et la pensée de l'opinion que sa famille et ses amis auraient d'elle en apprenant qu'elle était devenue mère après quelques semaines de mariage la préoccupait grandement. Elle répétait souvent à son mari qu'elle aimerait mieux mourir que de donner le jour à son enfant.

"Sitôt après l'arrivée de M. et Mme Davidson à New-York et leur installation à l'hôtel de la Cinquième avenue, ils ont mandé auprès d'eux le docteur Kenny, de Paterson, n° 79 Fairstreet, qui, mis au courant de la situation, s'est engagé, moyennant \$2,000, à faire une opération chirurgicale qui débarrasserait Mme Davidson du fruit de sa faute. Le traitement a commencé samedi dernier, et la patiente, après cinq jours d'horribles souffrances, a été délivrée jeudi matin.

"Il a fallu alors faire disparaître le corps de l'enfant. M. Davidson l'a enveloppé dans une feuille de papier d'emballage, qui se trouvait sur une table dans sa chambre, et l'a placé dans une boîte à cigares, où il a mis aussi une boîte à savon et une boîte à allumettes, afin d'obtenir assez de poids

pour entraîner le tout au fond de l'eau, où il comptait le jeter.

"Vers midi, M. Davidson est sorti de l'hôtel, portant sous le bras la boîte à cigares soigneusement recouverte, et il est allé par un car au ferry de la vingt-troisième rue, rivière du Nord. Là, il a pris place sur un bateau-ferry, et arrivé au milieu de la rivière il y a jeté la boîte, pensant qu'elle serait immédiatement submergée. Mais le poids n'était pas assez lourd, et le courant l'a entraîné jusqu'au pier No 1, d'où elle a été retirée de l'eau comme il est dit plus haut. Pour envelopper le corps mutilé, M. Davidson avait pris le premier morceau de papier qui lui était tombé sous la main, sans faire attention que son nom et son adresse étaient écrits sur ce papier, dans lequel on lui avait envoyé la veille quelque objet acheté dans un magasin. Sans cette circonstance, il est probable qu'on ne se serait même pas donné la peine de rechercher d'où provenait la boîte à cigares, l'expérience ayant démontré que les recherches de ce genre sont du temps perdu.

"Après avoir entendu le récit de M. Davidson, l'inspecteur Byrnes lui a dicté et fait signer une note laconique à l'adresse du docteur Kenny: "Venez à l'hôtel immédiatement. Très important." La note a été envoyée au destinataire, qui n'a pas tardé à paraître et a été arrêté.

"Mme Davidson est dans une condition critique, mais les probabilités sont qu'elle se rétablira, à moins qu'il ne survienne une inflammation."

VARIETES.

QUELQUES COMBLES.

Le comble de la politesse: S'incliner devant l'opinion.

Le comble de la pudeur: Se refuser à regarder le derrière d'une maison.

Le comble de l'habileté pur un bûcheron: Fendre l'air.

Le comble de la dignité pour un cocher d'omnibus: Ecraser les passants de son mépris.

DECES.

A Rimouski, le 12 courant, à l'âge de 3 mois et 21 jours, Marie Eugène Oscar, en fait bien aimé de Alphonse Couillard, écrivain marchand.

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les désappointements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée. L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'exécution des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux rares ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le faire croître et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adoucit les tempes aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Annonces nouvelles.

VOYAGE

Pointe aux Trembles et St. Antoine

17 DIMANCHE 17

Si le temps le permet, le vapeur ST-ANTOINE laissera le marché Champlain à 6 heures du matin, pour la Pointe aux Trembles et St. Antoine. De retour le soir. Prix du passage, aller et retour, 50 cts. CAPT. H. BERGERON.

A VENDRE

Une jolie maison appartenant autrefois à J. B. Plamondon, etc., et située à environ 4 milles de la cité, avec un splendide lot de terre d'environ dix arpents. S'adresser à C. J. LAFRANCE, Bureau du Trésorier de la C.M.

COTTAGE A LOUER
Situé à Bifouville, Place Sans-Bruit,
muni d'eau, de water closet, etc.,
fraîchement peint (en premier ordre)
Possession immédiate,
S'adresser à
A. J. AUGER,
Sec.-Trés.

GEORGE BELLERIVE
AVOCAT
139, rue St. Pierre, Victoria Chambers.
13 sept 6m

PROPRIETES A VENDRE.
Le soussigné, désirant se livrer à l'exercice
de sa profession, exclusivement, offre en vente
les deux propriétés rurales suivantes:
10. Un immeuble de cinq arpents de front
sur quarante-trois arpents de profondeur,
situé sur le fleuve St. Laurent, de la paroisse de
St. Thomas, comté de Montmagny, avec maison,
granges, hangar, circonstances et dépendances.
Une des plus belles propriétés de la Province.

20. Un immeuble de deux arpents de front
sur quarante arpents de profondeur, situé sur
le second rang de la paroisse de Saint-Gervais,
comté de Bellechasse, avec maison, grange,
circonstances et dépendances. Site magnifique.

A VENDRE.
Une chaudière de 25 à 30 forces de chevaux,
vendue sur garantie. Aussi bonne qu'une
neuve. Très bas prix.
S'adresser à
J. CHALIFOUR,
113, rue du Prince-Edouard, St. Roch.
9 sept

ABONNEZ-VOUS

L'ELECTEUR
Journal quotidien et hebdomadaire.

118-120, COTE LA MONTAGNE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Avant considérablement augmenté
notre matériel, nous sommes maintenant
prêts à entreprendre tout ouvrage
de commerce et de luxe aux prix les
plus réduits, et avec la plus grande
promptitude.

AVIS.

L'ELECTEUR est en vente aux
endroits suivants:

- A. F. E. Darveau, Libraire, 151 rue St-Joseph.
Drouin et Frère, Libraires, 96 rue St-Joseph.
George La Lapine, Libraire, 19 rue Buade.
Ferdinand Béland, Tobacconiste, 8 rue d'Arny et 264 rue St-Jean.
Olivier Bélanger, hôtelier, 245 rue St-Paul.
William Pelletier, épicer, coin des rues Grant et St-Joseph.
H. Gaboury et Cie, épiciers, 390 rue St-Jean.
Chapiron et Cie, Libraires, 33 rue de la Fabrique.
Gastonguay et Vaillancourt, Libraires, 75 rue St-Vallier, St-Sauveur.
Philippe Masson, Libraire, No. 185, rue St-Joseph, St-Roch.

Agence du journal à Montréal.

M. D. Hénault, 240, rue Jacques-Cartier,
est le seul agent autorisé à solliciter des
annonces, des abonnements, et à faire la
collection pour L'ELECTEUR.

Dépôts pour la vente du journal chez A. E.
Payette, écrivain, marchand, 509 rue Ste-Catherine
et chez P. M. Amyot, Ecr., kiosque
Notre-Dame v.-vis-à-vis place Jacques-Cartier,
Montréal.

Feuilleton de "L'ELECTEUR."

LA CELLULE N°7
PAR
PIERRE ZACCONE.

PREMIERE PARTIE

XV
TIBART ET LEO

Tibart étendit le bras vers la
table, et désigna du doigt le
flacon qu'avait touché Léo.
—Une goutte de poison dans
cette potion, n'a-t-il dit, et ton
compte ne tarderait pas à être
régulé.
—Il t'a dit cela?...
—Je l'entends encore!...
—C'est raide!...
—Buvard alla chercher le flacon



VENEZ VOIR
les Faucheurs, Moissonneuses,
Bateaux à foie nouveaux
modèles de Brantford

Les instruments d'agriculture de Brantford
sont à la perfection silencieux, gracieux et
légers.
Pas de moyens extérieurs aux roues.
Tous les appareils sont renfermés dans des
boîtes en fer bien closes.
Parfait appareil tranchant.
Uniformité de coupe quatre pieds et quatre
pouces.
Le jeu du levier est grand; les couteaux manœuvrent
sur une barre ronde de fer forgé.
Machine bien équilibrée. Peu d'endroits à
huiler.
Puissant appareil tranchant, 24 coups de
couteau à chaque tour de roue. Simple dans
tous ses détails.
Si vous voulez un instrument d'agriculture
qui durera votre vie entière, et qui n'est
jamais dérangé ni on le tient propre et bien
huilé et qui puisse faire tout ce que demande
cet instrument, achetez-en une Brantford qui
vous sera garantie et livrée le plus près possible
de l'acheteur sans charge extra.
Nos prix sont très bas et les conditions sont
très libérales. Venez voir chez
Hector Pageau
Agent général,
61, rue St. Vallier, St. Sauveur, Québec.
Vous trouverez aussi, Moulins à Baitte de
Gray, depuis un à trois chevaux.
Cultivateurs, à trois sections, à dents d'acier,
manufacturés par M.M. Moody et fils.

EN RECEPTION
Ex: Brig Alice Roy:
100 Tonnes Sirop Porto Rico, de qualité supérieure.
Ex: Barque Adah E.
200 Tonnes Sirop Barbades.
Ex: Brig Little Anny.
200 Tonnes Sirop Trinidad.

LECLEC & LETELLIER.
48, Rue St. Paul, Québec.
Entrepôt: Rue St. André.
N. B. —Toujours en mains, un assortiment
d'Épicerie des plus complets.
8 juil 3m

TESSIER ET POULIOT
AVOCATS.
(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier)
No. 15, rue Buade, Québec.
Jules Tessier, L.L.B.
Alphonse Pouliot, A.B. L.L.L.
18 aout

DEMANDES.
On a besoin de plusieurs apprentis pour
travailler dans une fabrique de verlopes à
Roxton Pond, Québec.
S'adresser à Monsieur Eusèbe Legendre, à
l'Hôpital du Sacré-Cœur.
24 août. 2m.

MUSIQUE NOUVELLE.
A Madame la Comtesse De Sesmaisons.

MA BELLE FRANCE
PAR EDOUARD VINCELETTE.
A vendre par BERNARD & ALLAIRE,
Éditeurs de Musique.
Importateurs de Pianos, Grandes Orgues
d'Églises et Harmoniums,
1er septembre.

EXPOSITION
PROVINCIALE.
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE
A MONTREAL
Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000
Offerts en prix.

Terrain spacieux et bâteaux magnifiques
pour l'exposition des animaux, manufactures,
instruments d'agriculture et de machines en
opération.
L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les
animaux n'arriveront que le 18, date après
laquelle l'exposition sera au complet.
Les compagnies de chemins de fer et de
bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour
cette circonstance.
Les exposants sont priés de faire leurs
entrées le plus tôt possible.
Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes
autres informations, s'adresser aux
sous-signes.
GEO. LECLERC, Secrétaire
S. C. STEVENSON, conjointes.
No. 76, rue St. Gabriel, Montréal.
5 aout 15 sept.

ON DEMANDE.
Un bon mouleur. On promet un travail
constant avec de bons gages à quelqu'un qui
serra compétent.
A MULHOLLAND,
Fondeur en culvres,
70, rue Saint-Jean.
18 août 1882. 1m.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.
Alliment nutritif du cerveau et nerfs
Est un remède sûr, prompt, et efficace pour
affections nerveuses, dans toutes leurs phases,
faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau
prostration sexuelle, pertes nocturnes, sperma
torrhée, faiblesse séminale, et impotence générale.
Elle répare le système nerveux, rajoute
l'intelligence, renforce le cerveau affaibli
et rend une vigueur surprenante aux organes
générateurs épuisés. L'expérience de milliers
de personnes prouve que c'est un remède inestimable.
La médecine est agréable au goût,
et chaque boîte contient assez de médicament
pour deux semaines, et c'est la meilleure et la
plus économique médecine.
Détails complets dans notre pamphlet,
que nous désirons envoyer gratuitement par
la maille à n'importe quelle adresse.
LA MEDICINE MAGNETIQUE DEMACK
est vendue par les pharmaciens pour 50 cents
la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera
envoyée franco par la maille, sur réception du
montant, en s'adressant
MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO
Windsor, Ont., Canada
Vendu à Québec par
J. J. VELDON,
122, St. Joseph
E. LAROCHE & Cie.,
Vis-à-vis le bureau de Poste
89 46c.

AVIS.
Toutes les personnes endettées envers la
succession de feu David Laliberté, en son vivant
forgeron et armurier, de Québec, rue St. Paul,
sont priées de régler sous le plus court délai
avec le notaire soussigné. Toutes les réclamations
contre cette même succession devront
aussi être envoyées immédiatement à
L. P. SIROIS, N. P.
21, rue Couillard, haute-ville.
2 aout

Henri C. Bossé & Cie.
AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE
ET COURTIERS DE CHANGE.
Agents pour la
Citizens Insurance Co.
116, rue St. Pierre, Québec.
14 juil. 1882 1an

AUGUSTE PAAUD.
AVOCAT.
St Joseph Beauce.
30 septembre 1881.

A Vendre.
A des conditions des plus avantageuses,
une splendide résidence privée située Avenue
des Erables.
S'adresser à
A. J. TH. LEVASSEUR,
Notaire;
17 fév. 1882.

Compagnie du Saint Laurent.
1882 1882
VAPEURS ALLANT AU
SAGUENAY, TADOUSSAC, CA-
COUNA, RIVIERE DU LOUP
ET MALBAIE.

A commencer le 25 du présent, les vapeurs de
première classe bien connus,
SAGUENAY..... Capt. M. Lecours,
ST-LAWRENCE..... Capt. Alex. Barras.

partiront du qual Saint-André comme suit;
Les MARDIS et VENDREDIS, à 7 30 hrs.
A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi et la
Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie Saint
Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du
Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 hrs
a. m., le Lawrence, pour la Baie des Ha! Ha!
et arrêtera à la Baie St. Paul, Les Eboulements,
le aux Coudes, Malbaie, Cap à l'Al-
gite (si la chose est praticable), Rivière du
Loup, Tadoussac et l'Anse St. Jean.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la
Compagnie de Navigation du Richelieu et
d'Ontario, le chemin de fer de Q. M. O. & O.,
et le chemin de fer du Grand-Tronc; et à la
Rivière du Loup avec le chemin de fer Inter-
colonial pour et des Provinces Maritimes et
des Etats de l'Atlantique.

Laisant la Rivière du Loup pour le Saguenay
à 5 hrs p. m. le même jour, et pour Qué-
bec, les Mercredis, Jendis et Samedis à 5 hrs
p. m., et les Dimanches à 7 hrs p. m.

On peut se procurer des billets et retenir des
cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-
vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la com-
pagnie, qual St. André.
Pour de pl. amples informations, s'adresser
au bureau de la compagnie de Navigation
à Vapen du Saint-Laurent, qual St-André.
A. GABOURY, secrétaire.
25 juillet 1882.

Ecole commerciale St-Roch
L'ouverture des classes aura lieu vendredi,
le 1er septembre prochain. Le cours commer-
cial anglais et français sera continué cette
année. Un professeur spécial, M. J. A. Fer-
guson, sera chargé de la partie anglaise. M.
Bélanger a aussi l'intention de s'adjoindre un
professeur habitué à pratiquer la tenue des
livres. Le grand nombre des élèves qui ont
fréquenté cette école, l'année dernière, donne
à espérer que le public l'appreciera favorablement
et lui accordera son bienveillant patro-
nage.
DAMASE BELANGER,
Principal,
64, rue St. François
24 aout 1m

Guérison de la Consommation
Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant
reçu d'un missionnaire des Indes Orientales
la Recette d'un simple Remède végétal pour
la guérison Infaillible et permanente de la
Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme,
et pour toutes les maladies nerveuses; après
en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs
curatifs dans des milliers de cas, il a consi-
déré de son devoir de le faire connaître à
l'humanité souffrante. Animé par ce motif,
et le désir d'alléger les souffrances humaines,
l'enverra à tous ceux qui le désireront cette
Recette exempte de frais en Français, Alle-
mand et Anglais, avec des directions complètes
pour la préparation et l'usage. Envoyez
par la Poste une Etampe, n'ayant ce papier,
W. A. NOYER,
16 mars 1882.

F. DELILLE
Courtier et agent de change
A l'honneur d'informer ses amis et le public
en général qu'il vient de transporter ses bu-
reaux au
No 45 RUE ST PIERRE
En face du magasin de MM. Martineau & fils
marchands de fer où il continuera comme par
le passé à changer, chèques au pair, achat d'Or
monnaie et d'argent étranger etc, et tout ce
qui concerne en général les finances. Il profite
de cette occasion pour remercier cordialement
le public et ses amis de l'encouragement qu'il
en a reçu jusqu'à ce jour et espère par sa ma-
nière de faire les affaires continuer à le mériter.
— AUSSI —
Agent pour la vente des billets de chemins de
fer.
10 mai 1882.

Dentelle noire espagnole
DENTELLE BLANCHE VENI-
TIENNE, DENTELLE CREME,
PARASOLS, EN-TOUS-CAS,
CHAPEAUX, PLUMES D'AU-
TRUCHE, BLANCHES.
— AUSSI —
Un grand lot de cachemires noirs.
Un grand lot de crêpe noir
En réception chez
J. E. LATULIPPE,
MARCHAND
SOIN DES RUES ST JOSEPH
— ET —
LA CHAPELLE ST ROCH.

SOCIÉTÉ DE
Prets et placements de Québec
\$15,000 A PRETER
La société prête par sommes de \$100 et plus
et pour une période variant depuis un an
jusqu'à dix ans.
Les conditions auxquelles la société a été
très avantageuses. Tout notaire qui fera
faire des placements à la société passera les
actes que nécessiteront les transactions.
Pour toutes informations, s'adresser au
bureau de la société, No. 13, rue St. Jacques,
basse-ville.
ROBT LAROCHE
Sec.-Trés
8 juil

A. LEARMONTH & CIE.,
MECANICIENS ET FONDEURS
RUE ST. PAUL, QUEBEC
Manufactureurs de
Machines à vapeur, Pompes à vapeur, et une
variété d'autres Pompes.
Engins "propeller" pour yachts et remor-
queurs. Grues pour magasins. "Jack Screws,"
toutes sortes de machineries pour mines, mou-
lins à scie, moulins à farine et instruments
aratoires, tous ouvrages en fer et en cuivre
faits à ordre, aussi ouvrages pour forgerons,
Scies rondes.
En mains, actuellement, une belle machine
à vapeur, d'une force de 40 chevaux pour
moulin à scie à vapeur.
13 juillet 1an

que lui indiquait Tibart, et il se
prit à l'examiner avec une atten-
tion particulière.
Puis il reporta son regard vers
le blessé, qui ne le perdait pas de
vue.....
—Enfin, poursuivit-il, com-
ment vous êtes-vous quittés?
—Oh! les meilleurs amis du
monde..... répondit Tibart, je
lui ai juré d'être discret, et il m'a
promis de ne rien tenter contre
moi.
—Et c'est tout?
—C'est tout.
Buvard réfléchit,—pas long
temps,—car presque aussitôt il
se pencha vers le blessé.
—Décidément, dit-il, nous
avons affaire au plus redoutable
des scélérats, et je cherche vaine-
ment dans mes souvenirs...sans
pouvoir rien trouver qui me satis-
fasse.... Toutefois, une idée me

vient, et je crois bien que je ne
me trompe pas.
—Qu'y a-t-il? fit Tibart, dont
l'œil était ardemment fixé sur la
fiote que Buvard tenait à la
main.
—Tu vois bien ce flacon, dit ce
dernier.
—Eh bien?
—C'est une potion calmante
que le docteur avait ordonnée,
et qui devait te permettre de
passer une nuit moins agitée. Or
l'heure est venue d'en prendre
la première cueillerée, et nous
allons procéder sans retard....
—Quelle est donc votre idée?
articula Tibart.
—Elle est simple et limpide,—
je suis convaincu que la menace
de l'étranger a eu un commence-
ment d'exécution et qu'il a versé
dans cette potion.....
—Quoi donc?

—La goutte de poison qui doit
régler ton compte.
Tibart eut un geste d'hor-
reur.
—Ah! c'est impossible! s'écria
t-il, et je ne puis croire.....
—Il est facile de s'en con-
vaincre.
—Comment?
Buvard venait de verser dans
une cuiller le quart à peine de la
potion.....mais au moment où
il la présentait aux lèvres du bles-
sé, celui-ci la repoussa avec une
grimace hideuse qui touchait
presque au grotesque.
—Au fait, tu as raison, dit-il,
et il est inutile de faire cette expé-
rience in animâ vili.....Demain
le docteur en analysera le conte-
nu et il nous dira sûrement à
quelle mort particulière tu as
échappé.
Buvard replaça alors avec soin

le terrible flacon dans un lieu où
il devait se trouver à l'abri des
investigations de François, puis
il sortit de la chambre et gagna
le parc.
A tout hasard, il s'était muni
d'une lanterne sourde.
Buvard avait son idée.....
L'audace du mystérieux bandit
était une énigme qui devenait
chaque jour plus impénétrable
et nous savons déjà qu'il abhor-
rait les énigmes.
Quel était donc cet homme qui
semblait se jouer aussi imprudem-
ment de tous les obstacles et
qui, au lendemain de sa criminel
tentative nocturne, osait reve-
nir sur le théâtre même de son
crime?
Par quelle issue ignorée de
tous avait-il disparu la veille sans
laisser de traces derrière lui?...et
ne fallait-il pas qu'il fût bien as

Chemin de fer Q. M. J. & O
Changeement d'Heures.
A PARTIR DE
LUNDI 2 JANVIER 1882
Les trains circuleront comme suit :

Table with 4 columns: Direction, Date, Time, Price. Lists train schedules for routes like Ottawa to Quebec and vice versa.

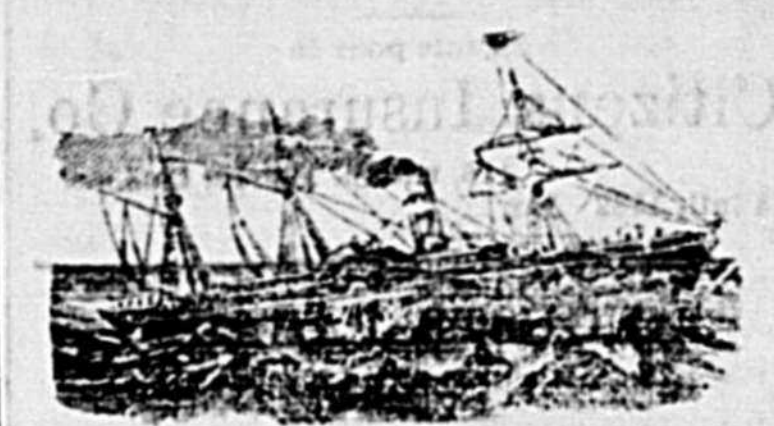
Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa
Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Panais le jour et de Chars-Dor-toirs la Nuit.

ESSAYEZ

BALANCE IMPERIALE
DE
P. J. COLLINS.

La meilleure et la plus en usage.
M. P. J. Collins manufacture ses balances lui-mêmes, et à Québec et n'ayant pas de droit d'importation à payer, il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS
1882 Arrangements d'Ete 1882

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for various routes like NUMIDIAN, PARISIEN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERRY ET QUEBEC

Partent de LIVERPOOL le samedi JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Table listing ship names and departure dates for the Liverpool service.

Prix du passage de QUEBEC
Cabine \$70.00 et \$80.00
Suivant les accommodements.

Les vapeurs de la malle de Liverpool, Queenstown, St Jean, Halifax, et Baltimore partiront comme suit :

Table listing ship names and departure dates for the Halifax service.

Prix du passage entre HALIFAX et ST-JEAN:
Cabine \$20.00 | Intermédiaire \$10.00
Entrepont \$6.00

Les vapeurs de service entre GLASGOW et QUEBEC partiront de Québec pour Glasgow :

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow service.

On ne peut retenir des cabines si on ne paie d'avance.
Il y a dans chaque vaisseau un médecin expérimenté.
Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du continent et à tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Avis de démenagement

Gingras & Langlois.
Informez leurs nombreuses pratiques, qu'ils ont tout le spacieux magasin occupé jusqu'à ce jour par M. Adam Waters, rue St Jean, ce qui leur permettra d'agrandir encore leur commerce d'Epicerie, Vins et Liqueurs.

Leurs importations, qui ont toujours été considérables de nature à faire face à toutes les demandes, seront augmentées d'autant et leur mériteront de nouveau l'encouragement si cordial que chacun s'est empressé de leur accorder.

Ils profitent de la circonstance pour remercier sincèrement leurs pratiques et les acheteurs en général, et pour solliciter la continuation des faveurs qu'on leur a accordées jusqu'à présent.
GINGRAS & LANGLOIS,
27 et 31 rue St Jean.
9 mai 1882.

PATENTE

Nous continuons à agir comme Solliciteurs de Patentes, d'Oppositions, de Marque de Commerce, de droits d'auteurs, etc, pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous comptons TRENTA-CINQ ANS D'EXPERIENCE.



E. JACOT
IMPORTATEUR DE MONTRES

ET DE BIJOUTERIES.
Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînes, croix, lockets, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, jupes, bagues, bijoux en noir, boutons, etc. etc ; horloges, argentées, lunettes, pince-nez, etc., etc.

Quick sales and small profits.
E. JACOT,
11, rue St Joseph, St Roch, Québec.
Québec, 17 mai 1882.

MACHINES A TRICOTER.

Les machines à tricoter de FRANZ POPE sont la perfection, elles tricotent un grand bas complet en 7 minutes. Elles tricotent par côtes, ou unis et également bien, la laine, le coton et la soie.

Seule agence pour Québec et district.
BERNARD & ALLAIRE.

MACHINES A COUDRE CELEBRES DE WILLIAMS,
SINGER,
WHEELER & WILSON,
WANZER,
APPLETON,
WILSON OSCILLATING,
SHUTTLE.

Seule agence
BERNARD & ALLAIRE.

PIANOS I PIANOS I I

de réputation pro-éminente, fabriqués par W. KNABE & Co Stevenson & co, ci-devant WEBER & Co, Octavius Newcombe & Co. G. W. WEBER & Co. Et plusieurs autres fabricques célèbres.

Prix modérés, conditions faciles.
Bernard & Allaire.
Editeurs de Musique.
No 6 Rue la Fabrique Québec.

Traverse de l'Isle d'Orleans.

Le 24 et 25 le 24 JUIN, commencera ses voyages, jusqu'à nouvel avis, le temps et les circonstances le permettent comme suit

Table with 2 columns: DE L'ISLE, DE QUEBEC. Lists departure times for the Orleans crossing.

RENAUD & CIE.,
25, rue St-Paul,

Offrent en vente à des prix réduits des
JARRES A FRUITS

MAGNIFIQUES JARRES EN GRE de Bristol, de 3, 4, 5 et 6 gallons, pour le beurre.

EN RECEPTION
1,000 BOITES VITRES
meilleures dimensions, au plus bas prix du marché.

Toujours en stock
VAISSELLE ET VERRERIE.
Huile de Charbon et Huile Australe.
7 sept.

LARUE ET PACAUD
AVOCATS

BUREAU DE "L'ELECTEUR",
Basse-Ville, Québec.

ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD
ex-M. P. } ex-Notaires
Sulvront les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse.
Québec, 26 juillet 1882.

PIERRE TRUDEL
MAITRE-CHARRETIER

No. 131, RUE DE LA REINE
Ou station de voitures

Marche Jac. Cartier.



A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a toujours à la disposition des promeneurs et voyageurs, des voitures et chevaux de premier choix.

P. TRUDEL,
181 rue de la Reine.
Ou place du marché Jacques-Cartier.
21 ju-3m.

CHEMIN DE FER
Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LUNDI, LE 9 JANVIER 1882

Les convois circuleront comme suit :

Table listing train schedules for the Quebec Central railway, including express and mixed services.

CONVOI LOCAL ENTRE ST. JOSEPH ET LEVIS.

Table listing local train schedules between St. Joseph and Lévis.

Le convoi spécial des marchés partant de St Joseph pour Québec, les vendredis, n'arrivera plus.

Le QUEBEC CENTRAL est seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière. Il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec, Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

Leve & Alden, agents de billets, vis-à-vis l'hôtel St Louis, 7 janvier 1882.

Changeement de domicile.

Le Dr L. A. Gauvreau a transporté son bureau au No 152 rue des Fossés, porte voisine du Dr Verge.

Publié par Plamondon & Cie, pld de la Côte La Montagne, Basse Ville, Québec, au ace du bureau du L'Electeur.

suré de l'impunité pour ne pas craindre d'être surpris dans cette nouvelle escapade ?
Buvard voulait voir.....
L'homme avait sauté par la fenêtre, et cette fois, du moins, on devait retrouver l'empreinte toute fraîche de ses pas.....
Il fit le tour du pavillon, et constata, en effet, qu'au-dessous de la fenêtre, les plates-bandes avaient été récemment foulées.

Mais ce genre d'opération était depuis longtemps familier à Buvard, son flair se fût laissé moins dépister que celui d'un chien.
Enfin, après un quart d'heure d'une recherche obstinée, il s'arrêta, la lanterne en arrêt, au pied du mur qui séparait l'hôtel de Lucenay de celui du prince.
Le fugitif n'avait pas été plus loin.
Une dépression du sol attestait même, jusqu'à l'évidence, qu'il avait stationné un moment en cet endroit.
Mais qu'était-il devenu ensuite ?
Buvard s'y perdait.
Toutefois, en y regardant avec plus d'attention, il remarqua que le terrain sur lequel il marchait était mêlé de poussière blanche et crayeuse....
C'était une particularité digne

d'être constatée. Il leva les yeux et aussitôt poussa un cri de surprise effrayée.
Ce qu'il venait de voir dépassait en impudence tout ce qu'il avait pu imaginer jusque-là.
Le misérable assassin n'avait pas hésité devant l'escalade du mur, et c'est par le jardin même du prince Liprani qu'il avait pris la fuite !
Rarement, Buvard s'était trouvé devant une telle situation.... plus il avançait dans ses constatations, plus il s'épouvantait de leur importance inattendue.
Et son esprit s'exaltait, et encore une fois il se demandait à quel homme extraordinaire il avait affaire.....
Une chose surtout le frappa d'une façon toute particulière... L'empreinte du pied.
Elle n'était point banale et

grossière comme le sont généralement les empreintes des criminels vulgaires.
Point de traces de fortes semelles..... aucun vestige de clous..... C'était une forme délicate et fine.... comme par exemple celle d'un soulier ou d'une botte vernie....
Il demeura pensif, et se prit à réfléchir.
Puis, tout à coup, une idée le saisit.
Une idée extravagante, absurde, impossible, mais à laquelle son esprit s'attacha avec une espèce d'acharnement févreux...
—C'est invraisemblable, baibautia-t-il, en faisant quelques pas pour rentrer au pavillon, c'est idiot !.....et pourtant.....si cela était !
Comme il approchait du pavil-

lon, il s'entendit appeler..... et frissonna.....
Il pressa sa marche, et rencontra Lionel qui l'attendait sur le perron.
—Que faisiez-vous donc à cette heure dans le parc ? demanda Lionel.
Buvard hésita un moment à confier à ce dernier le résultat de ses récentes réflexions, puis il remua bientôt la tête, et comme ça un sourire découragé.
—Oh ! une tocade ! répondit-il d'un ton banal ; je voulais revoir les traces que l'événement de la nuit dernière a laissées dans les allées.
—Et qu'avez-vous découvert ?
—Rien de plus.
En parlant ainsi, Buvard venait de lever les yeux sur son interlocuteur, et il avait fait un mouvement.